

## COMITE SYNDICAL DU 13 FÉVRIER 2024 à MÉAUTIS

Secrétaire de séance : Aurélie GIGAN

### DÉLIBÉRATION

**CS 2024/01 Fonction publique – Personnel contractuel – Création d'un poste en contrat de projet - Création d'un poste non-permanent à temps complet (35H00/35H00) de chargé(e) de mission coordination scientifique Tourbière de Sèves sur le grade d'ingénieur territorial à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024, dans le cadre du dispositif des contrats de projet pour une durée de 1 an renouvelable jusqu'à 6 ans sous réserve d'obtenir les financements demandés**

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 13 février 2024 à Méautis, sous la présidence de Benoît FIDELIN.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 6 février 2024 aux membres délibérants et le 7 février 2024 aux membres associés conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

##### *avec voix délibérative*

##### Pour la Région

Valérie LAISNEY, Pascal MARIE (*pouvoir de Sylvain LETOUZÉ*), Marianne ROZET, Pierre VOGT

##### Pour les conseillers départementaux

Christèle CASTELEIN, Hedwige COLLETTE, Benoît FIDELIN (*pouvoirs de Jean MORIN + Hervé MARIE*), Maryse LE GOFF, Martine LEMOINE, Thierry LETOUZÉ, Patrick THOMINES (*pouvoir de Patricia GADY-DUQUESNE*)

##### Pour les Communautés de Communes

Aurélie GIGAN (CC Coutances Mer et Bocage), Jean-Pierre GUEGAN (Communauté d'Agglomération Saint-Lô), Anne HÉBERT (CC Côte Ouest Centre Manche, Catherine KERVADEC (CC de la Baie du Cotentin),

##### Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise), Samuel HARDY (La Meauffe), Marie-Agnès HÉROUT (Carentan-les-Marais), Laurent HUET (Saint-Sauveur-Villages), Yves HUET (Gonfreville), Joël LERECULEY (Gaignes-Mesnil Angot), Sylvain LEREDDE (Rampan), Jocelyne LEVASSEUR (Fresville), Christopher MOREAU (Saint-Germain-du-Pert), Françoise PHILIPPE (Catteville), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle – *pouvoir de Jean-Michel GREEN*), Gérard TAPIN (Marchésieux), Valérie TORTEL (Gorges – *pouvoir de Yann MOUCHEL*)

##### *avec voix consultative*

Valérie BALAGUER (Conseil départemental de la Manche)

#### ÉTAIENT EXCUSÉS

##### Pour la Région

Angélique FERREIRA, Antoine JEAN, Vanessa LANCELOT, Sylvain LETOUZÉ, Florence MAZIER, Cédic NOUVELOT

##### Pour les conseillers départementaux

Patricia GADY-DUQUESNE, Hervé MARIE, Jean MORIN

##### Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude COLOMBEL (CC de la Baie du Cotentin), Mireille DUFOUR (CC Isigny Omaha Intercom), Thierry LAISNEY (CC Côte Ouest Centre Manche), Jean-René LECHATREUX (Communauté d'Agglomération du Cotentin)



## MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

### Pour les communes

Simone **EURAS** (Neufmesnil), Christophe **FOSSEY** (Doville), Jean-Michel **GREEN** (Isigny-sur-Mer), Jean-Claude **HAIZE** (Carentan-les-Marais), Dominique **JEANNE** (Néhou), Jean-Louis **LECAPLAIN** (Grandcamp-Maisy – *voix consultative*), Bertrand **LECONTE** (Sainte-Marie-du-Mont), Jean-Pierre **LHONNEUR** (Carentan-les-Marais), Aurélien **MARION** (Appeville), Stéphanie **MAUBÉ** (Lessay), Michel **MAUDUIT** (Isigny-sur-Mer), Marinette **MIGAULT** (Rauville-la-Place), Yann **MOUCHEL** (Varenguebec), Florent **SILIERES** (Terre-et-Marais), Marianne **TAP** (Hémevez – *voix consultative*), Céline **VAQUEZ** (Le Désert), Gérard **VOIDYE** (Carentan-les-Marais)

### Pour les membres consultatifs

Antoine **AUBRY** (président du Syndicat de la Vire), Jean-Louis **HARDY** (Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Manche), Jean-Denis **MESLIN** (Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Normandie), Olivier **CATTIAUX** (DDTM de la Manche), Chris **VAN VAERENBERGH** (DRAAF de Normandie)

### *Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin*

Denis **LETAN**, Agnès **ORANGE**, Joëlle **RIMBERT**, Nicolas **FILLLOL**, Arnaud **FEREY**

**Nombre de votants : 28 membres + 6 pouvoirs**  
**Soit un quorum de 34 membres sur 58**

-----

**CS 2024/01 Fonction publique – Personnel contractuel – Création d'un poste en contrat de projet - Création d'un poste non-permanent à temps complet (35H00/35H00) de chargé(e) de mission coordination scientifique Tourbière de Sèves sur le grade d'ingénieur territorial à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024, dans le cadre du dispositif des contrats de projet pour une durée de 1 an renouvelable jusqu'à 6 ans sous réserve d'obtenir les financements demandés**

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Il appartient donc au Comité syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Vu le décret 2015-1912, en date du 29 décembre 2015, portant diverses dispositions relatives aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Vu le tableau des emplois,

Considérant la nécessité de créer un poste non-permanent à temps complet (35h00/35H00) de chargé(e) de mission coordination scientifique Tourbière de Sèves sur le grade d'ingénieur territorial à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024, et pour une durée d'un an renouvelable jusqu'à 6 ans, dans le cadre du dispositif des contrats de projet,

Cette mission se décline autour des axes suivants :

- la collecte de données biotiques et abiotiques, par intervention directe sur le terrain en fonction de ses compétences, recherches bibliographiques ou par la passation et le suivi de commandes publiques,
- le suivi des travaux de recherche en géosciences engagés sur le site en partenariat avec différents laboratoires nationaux et établissement public, et le cas échéant le développement de nouveaux partenariats en sciences naturelles,
- la diffusion et le partage des résultats et d'expériences similaires à une échelle européenne, au sein des différents groupes de travail et instances de pilotage du projet regroupant des acteurs de tous horizons.

Accusé de réception en préfecture  
050-255002552-20240213-DELIB\_CS2024\_01-DE  
Date de télétransmission : 11/03/2024  
Date de réception préfecture : 11/03/2024



## MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Cet emploi non-permanent sera pourvu par un agent non titulaire en vertu d'un contrat de projet à temps complet (35H00/35H00) sur le fondement de l'article L. 332-24 du code général de la fonction publique. Dans ce cas, l'agent contractuel sera rémunéré par référence à la grille indiciaire afférente au grade d'Ingénieur territorial au regard de ses qualifications et du régime indemnitaire afférent.

Les candidats devront justifier du niveau d'études, des diplômes et/ou de l'expérience professionnelle nécessaires au poste considéré.

### Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- **CRÉE** un poste non-permanent à temps complet (35H00/35H00) de chargé(e) de mission coordination scientifique Tourbière de Sèves sur le grade d'ingénieur territorial à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024, dans le cadre du dispositif des contrats de projet, pour une durée de 1 an renouvelable jusqu'à 6 ans (sous réserve d'obtenir les financements demandés), et régime indemnitaire y afférent.
- **ADOpte** les modifications du tableau des emplois ainsi proposées.
- **INSCRIT** les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi au budget 2024.
- **AUTORISE** le président à signer les documents afférents.

**ADOPTÉ à 33 voix pour // 1 abstention**

Pour extrait certifié conforme  
*Transmis en préfecture le 6 mars 2024*  
Benoît FIDELIN,  
Président du Parc naturel régional  
des Marais du Cotentin et du Bessin

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS  
DU COTENTIN ET DU BESSIN  
3 Village Ponts d'Ouve - BP-137  
Saint-Côme-du-Mont  
50500 CARENTAN-LES-MARAIS  
Tél. 02 33 71 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr